

# TRAHISON

Je, soussigné, Michel LECRENAIS, chevalier dans l'ordre national du MERITE, âgé de 80 ans, ingénieur en retraite, ancien adjoint au Maire de DOURDAN, de 1983 à 1995, déclare ce qui suit.

La séance du Conseil Municipal de DOURDAN, le 14 juin 2010, avait pour but essentiel de réorganiser le bureau municipal.

Le maire, élu sur une liste de droite soutenue par l'UMP, puis radical valoisien, tendance BORLOO, puis se rapprochant d'Europe Ecologie s'est trouvé en minorité après avoir exclu trois de ses adjoints, face à une opposition comprenant des conseillers solidaires des dits adjoints d'une part, des élus de gauche d'autre part.

Après des tentatives infructueuses de débauchage dans l'opposition pour retrouver une majorité d'une voix il a pu obtenir le soutien d'une conseillère municipale qui vient d'être élue conseillère régionale sur la liste réunissant les socialistes et les verts !

Cette double démarche, trahissant le vote des électeurs, m'a révolté :

- 1) L'élus n'est pas propriétaire du mandat qu'il tient de l'élection, et le changement d'étiquette politique, en cours de l'exercice de son mandat, pour assurer son pouvoir est immoral.
- 2) On ne peut siéger à gauche à PARIS et à droite à DOURDAN !

Pour manifester ma révolte, portant l'insigne de l'Ordre du Mérite pour affirmer symboliquement mon attachement aux valeurs de la République, j'ai brandi une affiche portant le mot TRAHISON qui résumait tout.

Le maire m'a demandé de faire disparaître cette affiche, qui me fut arrachée des mains par un de ses sympathisants, et me pria de sortir, ce que je refusais. Je me suis dirigé vers l'assemblée et j'ai déclaré en substance que cette façon de jouer avec le vote des électeurs ne pouvait que justifier l'abstention et l'expression « Election : Piège à cons » !

J'ai ajouté qu'il y avait quelque chose de pourri au royaume de DOURDAN.

Le maire ayant menacé d'interrompre la séance du Conseil tant que je ne serai pas sorti j'ai obtempéré sous des applaudissements.

Le maire était dans son droit en me sommant de sortir mais, croyant à la démocratie et attaché à une certaine morale en politique, ma révolte était légitime : Il y a des choses qui ne se font pas !

Michel LECRENAIS



Diffusé avec le soutien du Parti Socialiste